

Installation et création d'un atelier lait biologique : témoignage de Julie et Rodolphe Chauveau

Le CIVAM Bio 53 a organisé dans le cadre des bio-pratiquent une porte ouverte chez Julie et Rodolphe Chauveau sur la thématique : « S'installer et créer un atelier lait biologique ». Ces questions autour de l'installation et de la transmission des exploitations en agriculture biologique sont fondamentales. La transmission est d'ailleurs un des axes de travail du CIVAM Bio 53. Différents opérateurs de la filière laitière et d'accompagnement des producteurs lors de l'installation sont venus exprimer leurs stratégies et leurs rôles d'accompagnement auprès des cédants et des porteurs de projets.

Julie et Rodolphe Chauveau sont installés en élevage bovin lait biologique depuis le 1 janvier 2015 dans le nord de la Mayenne. Ils sont tous les deux titulaires d'un BPREA acquis en 2012. En amont et aval de leur diplôme, les deux éleveurs ont passé plusieurs années à travailler sur diverses exploitations de différentes régions de France. Ils ont ainsi exercé leur métier dans des fermes conventionnelles et biologiques en tant que salariés, stagiaires ou remplaçants. Ces expériences leur ont permis de travailler avec des vaches et des brebis laitières, en maraichage et de se familiariser avec la transformation.

A partir de 2014, Julie et Rodolphe se sont consacrés à leur projet d'installation. L'idée initiale est alors de conduire 30 vaches laitières (VL), entre Fougère, le nord Mayenne et le sud Manche avec un atelier de transformation. Ils se sont installés en janvier dernier sur une ancienne ferme conduite en bovin viande biologique. Sur cette ferme, les derniers animaux

sont partis en fin d'année 2013 et seules les prairies ont été exploitées au cours de l'année 2014 (fauche).

La démarche d'installation

En amont de l'installation, le cédant s'est notifié auprès du « Point info installation » de la Chambre d'agriculture, avec ses conditions de transmission : garder les terres en AB, installer des jeunes, vendre le noyau de la ferme, louer les terres. C'est par le bouche à oreille que Julie et Rodolphe visitent pour la première fois la ferme au printemps 2014. Leur première impression est que cette ancienne ferme avec un atelier vache allaitante doit de nouveau être exploitée en bovin viande. Donc, elle ne peut pas correspondre à leur projet d'installation en vache laitière.

Cependant, après réflexion, Julie et Rodolphe mettent en avant les avantages de cette ferme : 60 ha déjà en AB, un parcellaire groupé autour de la ferme (30 ha accessibles pour les VL) et des bâtiments plutôt en bon état (nécessitant peu d'investissements). Elle devient pour eux une opportunité très intéressante, d'autant plus que la fin des quotas laitiers permet leur installation et que les conditions soumises par le cédant correspondent aux souhaits des éleveurs : c'est-à-dire s'installer en AB sans achat de foncier.

Les éleveurs, avec l'aide de l'AFOC, rédigent leur propre plan de développement de l'exploitation (PDE) selon leurs objectifs et leurs motivations. Reprenant une exploitation hors cadre familiale et sans apport, ce travail de réflexion sur le système leur



permet de justifier leurs choix lors de la présentation du PDE devant les financeurs en octobre 2014. En raison de la surface de la ferme, le projet d'installation passe à 45 VL. Quant à la laiterie, les éleveurs contactent Biolait qui donne directement son accord de collecte. Aujourd'hui, les éleveurs disposent d'une référence de 290000 litres en cohérence avec leur système d'élevage.

Julie et Rodolphe souhaitent conduire un système laitier simple et fonctionnel qui permette de dégager de la trésorerie, vivre à deux sur leur ferme, et de disposer de temps libre pour leur famille.

Investissements mesurés et réfléchis

A l'installation, des travaux d'aménagement ont été entrepris. Les éleveurs ont dans un premier temps adapté la stabulation pour les VL. Elle a été agrandie (52 places pour 45 VL) et

Le système en 2015

- ◆ 2 UTH
- ◆ 60 ha de SAU
- ◆ 30 Vaches laitières
- ◆ 5500 l/VL
- ◆ 45 UGB
- ◆ 1,2 UGB/ha SFP
- ◆ Référence : 290 000 litres

• Pages techniques •

des cornadis Suédois ont été installés. Une salle de traite tandem 2 x 3 postes a été installée pour une capacité maximum de 50 VL. Les éleveurs l'ont acheté d'occasion (2003). Enfin, la construction d'une fumière et d'une fosse en géomembrane ont été les derniers aménagements de l'année 2015.

Un troupeau à construire

La production laitière démarre en avril 2015, soit 4 mois après l'installation. Ils ont commencé avec 28 vaches de races croisées Holstein x Montbéliarde issues d'un élevage biologique ainsi qu'un lot d'amouillante. Le faible nombre d'animaux de départ a permis aux éleveurs de passer la 1^{ère} saison estivale sans trop d'encombres. Aujourd'hui, une trentaine de vaches compose le troupeau. La production laitière est de 18 L/VL/jour en moyenne sur les 7 premiers mois de lactation. Pour augmenter la taille du troupeau, les éleveurs gardent toutes les génisses pour assurer le renouvellement et la croissance interne du troupeau.

Des surfaces à adapter

Julie et Rodolphe se sont installés sur une ferme de 60 ha, dont 30 ha accessibles et trois îlots de 20, 6 et 4 ha peu éloignés du siège de la ferme. Les sols sont de types limons moyen. Le potentiel des terres est bon, malgré un démarrage tardif au printemps mais ces sols ne dessèchent pas en été.

Les prairies représentent la plus grande partie des surfaces de l'exploitation avec 51 ha de prairie dont 30 ha de prairie permanente. Le dactyle domine les prairies qui ont longtemps été valorisées par des bovins allaitants. Par conséquent, la flore actuelle correspond peu au pâturage des VL. Ils réfléchissent à la réimplantation de prairie multi-espèces. A noter également la présence de 350 arbres fruitiers hautes tiges : poiriers et pommiers cidricole.

Retour d'expérience des éleveurs

A la vielle de fêter leur 1^{er} anniversaire sur la ferme, Julie et Rodolphe notent que les premiers mois d'installation demandent beaucoup de temps. En effet, au départ, les travaux

d'aménagement, l'adaptation du troupeau à leur nouvel environnement, la connaissance des terres et la remise en état des prairies, font qu'il n'a pas été évident de se consacrer totalement aux VL. Mais le fait de commencer avec un nombre de vaches plus faible que celui initialement prévu a permis de passer l'année 2015 sans de gros écueils. Très vite, les éleveurs sont allés à l'essentiel, c'est-à-dire qu'ils ont rapidement repousser certains projets comme la culture de betterave ou de la luzerne. Aussi, ils soulignent l'importance d'avoir une maison habitable sur le site au moment de la reprise de la ferme. Au final, les

éleveurs mettent l'accent sur la clarté de la transmission et l'autonomie des décisions.

Des projets pour les années à venir...

Pour 2016, les éleveurs désirent se consacrer davantage à l'élevage (stabiliser le troupeau à 45 VL) et à la gestion des prairies (mise en place des paddocks, points d'eau, clôtures adaptées pour conduire efficacement le pâturage) afin d'atteindre 290000 l/an.

Simon THOMAS (CIVAM Bio 53)

Des fermes laitières biologiques viables et transmissibles...

Le CIVAM Bio 53 étudie les données technico-économiques des éleveurs laitiers adhérents volontaires. Ce travail établi à partir des enregistrements comptables de plus de 20 fermes laitières et compilés à l'aide du logiciel du RAD (Réseau Agriculture Durable), laisse entrevoir des stratégies sur la viabilité et la transmissibilité de ces fermes très enrichissantes. Globalement les fermes laitières AB de Mayenne sont dans la « fourchette » haute comparativement aux moyennes des fermes AB du RAD (+ 0,2 UTH, + 17 ha, + 19 000 l de lait).

Malgré la disparité du groupe (de 30 à 230 ha et de 1 à 3,5 UTH), l'accroissement des moyens de production suit une courbe constante et mesurée (150 000 l produits/ actif contre 215 000 l pour les données du ministère de l'Agriculture). Il ressort également de manière évidente le lien au sol et la volonté d'autonomie des fermes laitières biologiques (+ de 90 % de la surface présente participe à nourrir les animaux présents). L'équilibre animal/végétal est donc fortement recherché et développé. Les orientations et choix techniques de conduire des systèmes herbagers pâturants sont là encore une des voies concluantes dans la capacité de ces fermes à créer de la richesse inhérente aux ressources propres.

Les ratios d'efficacité témoignent de la durabilité économique de ces fermes qui concilient moyens de production mesurés, main d'œuvre plus nombreuse et stratégie d'investissements pour moderniser ou renouveler l'outil, limitée à sa cohérence efficiente. Ainsi, ces fermes, en plus de créer de la valeur ajoutée humaine et environnementale, engendrent une richesse économique constituée quasi exclusivement de leurs ressources internes et qui au final, par des choix d'investissements réfléchis seront à même de faciliter leur transmissibilité !